Colloque virtuel 2021 de l'APFUCC

Rapport de la présidente et webmestre

Préparé et rédigé par **Valérie Dusaillant-Fernandes**, le 10 mai 2021

L'APFUCC est toujours aussi présente, active et dynamique malgré tous les changements et les défis surmontés au cours de cette année 2020-2021 qui a été, à bien des niveaux, une année extraordinaire.

Le Congrès des Sciences humaines qui se tient cette année à l'Université de l'Alberta, Alberta, a décidé que tous les colloques des associations participantes devaient avoir lieu virtuellement en raison de la pandémie de COVID-19. L'organisation du colloque de l'APFUCC a donc débuté au sein du Congrès pendant plusieurs mois.

Collaboration avec l'ACEF-XIX - Demande de subvention pour la conférence plénière de Rachel Bouvet
L'APFUCC a participé en tant qu'association collaboratrice à une demande de subvention au fonds de soutien pour les séances interdisciplinaires avec l'ACEF-19. Cynthia Harvey, présidente de l'ACEF-XIX, a soumis une demande à la Fédération des Sciences humaines pour la conférence de Dr. Rachel Bouvet.; une somme de 695$ a été allouée par la Fédération. Cependant, puisque la conférence de Dr. Bouvet n'a pas eu lieu au sein du Congrès, ces fonds ne seront certainement pas versés à l'ACEF-XIX.

Retrait de l'APFUCC du Congrès de la Fédération des Sciences humaines
Après consultation et concertation, le Bureau de direction et le Conseil d'administration de l'APFUCC, ont annoncé leur décision de retirer l'APFUCC du Congrès 2021 de la Fédération des Sciences humaines (mode virtuel) le 11 mars 2021 en solidarité avec la Black Canadian Studies Association (BCSA) qui s'était retirée du Congrès quelques semaines plus tôt. Lorsque la Fédération a annoncé, le 11 février, le retrait de la BCSA du congrès de 2021, aucune raison de ce départ n'a été donnée dans son communiqué et aucun message d'explication n'a été envoyé à l'APFUCC. Il m'a fallu entreprendre des démarches pour en savoir plus sur ce retrait et sur le travail en amont qui aurait dû être fait, et qui n'a pas été fait. D'après le communiqué de la BCSA du 9 février et d'après la réponse que nous avons eue de la Fédération, la BCSA demandait l'exonération des frais d'inscription au colloque pour ses membres (étudiants) et exigeait un engagement clair de la Fédération à consacrer un des prochains Congrès à un thème lié aux études concernant les personnes Noir.e.s. Il y a des raisons pour fonder la question de la gratuité des frais pour les étudiants, dans la demande de la BSCA et il est évident qu'un congrès sur un thème qui concerne directement l'expérience des personnes noires au Canada est absolument nécessaire dans un avenir proche. La présidente de l'APFUCC n'a jamais été informée des demandes de la BCSA. De même, notre représentante à la Fédération pour les questions d'équité et de diversité, Joëlle Papillon, n'a pas été contactée sur le dossier, qui était pourtant en cours. L'APFUCC a considéré non seulement que la Fédération a manqué de réactivité et d'efficacité dans les discussions avec la BCSA, mais que son manque de transparence dans la gestion de ce dossier a ôté la possibilité, à l'APFUCC et à d'autres associations, de contribuer aux échanges à ce sujet et, plus largement, de prendre part à la création d'espaces de travail et d'échanges sécuritaires pour les personnes racisées au sein des associations savantes du Canada. Dans ce sens, cette année, la Fédération a failli à son mandat de faire se rencontrer les points de vue divers sur des questions essentielles à notre évolution à tous et toutes comme membres d'une communauté du savoir. Le Bureau a donc décidé, après consultation avec le Conseil d'administration, de faire un colloque indépendant en mode virtuel sur la plateforme Zoom. Un communiqué et un message d'explication sont parvenus aux membres en mars 2021.

En mars 2021, il est important aussi de noter que la présidente avait demandé à la Fédération que les membres de L'APFUCC désireux ou désireuses d'assister aux réunions administratives virtuelles (CA ou Assemblée), nécessaires au bon fonctionnement administratif de l'association, soient exempté.e.s des frais de congrès ou paient un tarif réduit. La Fédération a, dans un premier temps, refusé et a exigé le paiement des

frais de conférence du Congrès et des frais de conférence de l'association (soit pour un.e. professeur.e . une somme de 170$ pour une ou deux réunions en ligne) ou de fournir un de nos quatre laissez-passer gratuits. Or chaque année, ces laissez-passer sont destinés aux invités des conférences plénières. Le Bureau n'a pas trouvé la réponse de la Fédération juste et équitable. Ce n'est seulement qu'après un courriel insistant de la présidente que la Fédération a accepté d'offrir à l'APFUCC un lien Zoom spécial sans payer les frais du Congrès et de l'association. Une autre fois, début mars 2021, au bout de plusieurs réunions d'information mensuelles offertes en anglais par la Fédération, le Bureau a envoyé une requête écrite pour recevoir soit des résumés en français des réunions avec la traduction des diapositives présentées, soit des enregistrements audio en français de ces réunions. Le Bureau a reçu une réponse qui soulignait que « tous [l]es collègues de l'équipe du Congrès et l'équipe de l'Université de l'Alberta » étaient anglophones et qu'à la Fédération, ils allaient « essayer de trouver une solution pour aider nos associations francophones ». Une préposée francophone aurait dû commencer à travailler avec l'équipe de l'APFUCC ; mais ceci nous a été présenté que mi-mars 2021.

Le Bureau, à travers la présidence, avait invité Marie-Andrée Gill, écrivaine ilnue, et Webster, historien et artiste hip-hop au colloque 2021. Les trois conférenciers d'honneur, incluant également Rachel Bouvet, ont gentiment soutenu l'action du retrait de l'APFUCC du Congrès. L'APFUCC les remercie vivement.

Étudiants bénévoles

Pour les besoins de la préparation du colloque virtuel de cette année, la présidente a fait un appel, le 2 mars 2021, à des étudiants bénévoles pour accueillir les participant.e.s. Deux personnes ont rapidement répondu à cet appel : Christine Brassard, qui a obtenu son doctorat en 2020 de l'Université de Toronto et qui travaille maintenant à Simon Fraser University, et Nina Kirkegaard, étudiante de premier cycle, qui débutera une maîtrise à l'Université de Guelph en septembre 2021. Le Bureau les remercie beaucoup d'avoir accompli certaines tâches essentielles à la préparation du colloque 2021.

Quelques données sur le colloque

1 association conjointe (l'ACEF-XIX)
3 invités de marque
17 propositions d'atelier
98 universités représentées
156 communications
197 personnes inscrites au colloque (intervenant.es.s, président.e.s de séance, public, etc.)
Toutes ces personnes viennent de plusieurs continents et ont des statuts différents (autres : invité.e.s des conférences plénières par exemple):

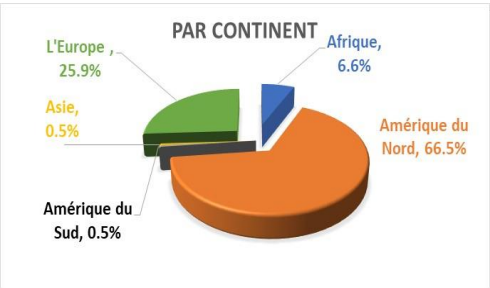

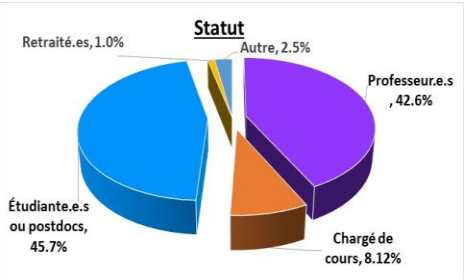

Message de soutien aux collègues, membres du personnel et étudiants de l'Université Laurentienne

Le 20 avril, la présidente a rédigé un communiqué qui exprimait le soutien de l'APFUCC aux collègues, membres du personnel et étudiants de l'Université Laurentienne. Après consultation et concertation avec le Bureau de direction et le Conseil d'administration de l'APFUCC, le communiqué a été envoyé aux membres, affiché sur la page Facebook de l'APFUCC et inséré dans l'éditorial de la revue *Voix plurielles* selon une suggestion de Catherine Parayre, rédactrice en chef de la revue.

Prix du mérite des cycles supérieurs

Le Prix du mérite des cycles supérieurs, prix initialement accordé par la Fédération des sciences humaines et d'un montant de 500$, a été repris cette année uniquement par l'APFUCC suite au retrait du Congrès. Le comité, présidé par Valérie Dusaillant-Fernandes, a reçu vingt-et-un dossiers canadiens et internationaux d'une très grande qualité. Après les avoir consultés et évalués, le comité s'est réuni début mai 2021 pour choisir les quatre finalistes dont le/la lauréat.e. du prix.

Boites de plaquettes à entreposer

Le coût du transport pour transférer toutes les trois boites au Québec, où réside la directrice actuelle des plaquettes, Dominique Raymond, étant trop important pour l'APFUCC (environ 500$), la présidente est allée en août 2020 à la rencontre de Caroline Lebrec, ancienne directrice des Public' de l'APFUCC pour aller chercher trois grosses boites de plaquettes (exemplaires des plaquettes exemplaires de 3, 4, 5 et 7) afin de les entreposer chez elle pour le moment. Il serait pertinent de trouver une solution viable et à long terme pour stocker les boites de plaquettes des Public' de l'APFUCC non vendues dans un seul et même endroit.

Création et lancement du site internet de l'APFUCC

En août 2020, en collaboration avec Pascal Michelucci, Valérie Dusaillant-Fernandes a transféré le ~~du~~ nom du domaine et a initié le renouvellement de l'hébergeur, Bluehost, pour une période de trois ans. Elle remercie sincèrement Pascal pour les années passées à administrer le site de l'APFUCC avec précision et efficacité. Après une préparation des pages et liens en été, la webmestre a initié le lancement du nouveau site de l'APFUCC, créé avec Wordpress, le 8 septembre 2021. Le nouveau site de l'APFUCC est un outil essentiel pour le paiement des adhésions, l'affichage des nombreuses plaquettes de l'APFUCC et d'annonces importantes. Valérie Dusaillant-Fernandes gère et administre le site tous les mois depuis son lancement.

Remerciements

La présidente aimerait souligner que la préparation de ce colloque s'est faite dans des circonstances très difficiles pour certains membres du Bureau en raison de la pandémie de COVID 19 qui sévit à travers le monde. Leur professionnalisme et leur dévouement envers l'APFUCC sont sans pareil. La présidente souligne que ces collègues ont su, avec beaucoup d'entrain, de volonté et de patience, faire face aux demandes multiples (multiples réunions en ligne, diverses tâches ajoutées, etc.) qu'exige l'organisation d'un colloque virtuel dans cette période mouvementée. La présidente remercie donc sincèrement Soundouss El Kettani, Isabelle Kirouac Massicotte, Corina Sandu et Sathya Rao pour leur précieuse aide tout au long de cette année. La présidente tient également à remercier tous les responsables d'atelier pour leur précieuse collaboration, tous les membres du Conseil d'administration pour leur soutien constant, ainsi que la rédactrice en chef de *Voix Plurielles*, la directrice des Public' de l'APFUCC, les représentantes auprès de la Fédération ou de la CAN, le délégué à la Francophonie, la modératrice de la liste électronique et tous les professeur.e.s des comités de sélection pour leur incroyable engagement envers l'APFUCC. Sans toutes ces personnes bénévoles qui passent de nombreuses heures à toutes sortes de tâches essentielles, l'association ne serait pas ce qu'elle est.

Rapport de la vice-présidente

Préparé et rédigé par **Soundouss El Kettani**, le 10 mai 2021

Soundouss El Kettani a participé à plusieurs réunions en ligne organisées par la présidente. Elle a également relu/révisé plusieurs documents créés par les membres du Bureau.

Elle a reçu et vérifié toutes les demandes d'inscription pour le colloque virtuel 2021. Elle a communiqué avec les membres qui avaient besoin de mettre à jour leur inscription.

Elle a été membre du jury pour la bourse Marie Célie Agnant 2021 avec deux autres membres.
Soundouss El Kettani a présidé le comité de sélection du Prix 2021du meilleur livre. Le comité, composé de trois membres du Conseil d'administration, a reçu huit livres à évaluer. Après les avoir lus et évalués, le comité s'est réuni début mai 2021 pour déterminer les trois finalistes dont le/la lauréat.e. de la bourse.

Soundouss El Kettani a également présidé le comité de sélection du prix 2021 de la Meilleure communication présentée lors du colloque annuel en ligne par un.e jeune chercheur.e. Le comité composé de trois autres membres du Conseil d'administration, a reçu 10 textes à évaluer et a déterminé, selon les critères du prix. trois finalistes dont le/la lauréat.e. du prix.

Elle remercie les membres du jury pour leur aimable collaboration et leur lecture attentive des ouvrages et des communications.

Soundouss El Kettani a également établi et coordonné le contact avec Rachel Bouvet, une des trois conférencières plénières du colloque, en vue de l'organisation de sa conférence du 30 mai 2021.

Elle a enfin contribué aux diverses discussions et décisions concernant la tenue du colloque virtuel 2021.

Rapport de la directrice de la programmation

Préparé et rédigé par **Isabelle Kirouac Massicotte**, le 12 mai 2021

En raison de la pandémie et du retrait de l'APFUCC du Congrès des sciences humaines, le colloque annuel s'est tenu en ligne sur la plateforme Zoom.

À la suite de notre retrait du Congrès, j'ai effectué la recherche sur les différentes plateformes disponibles, ce qui inclut des rendez-vous avec différentes compagnies. Avec l'aide de notre bénévole Christina Brassard, que je remercie chaleureusement, j'étais en charge de coordonner la création des webinaires et des réunions Zoom pour notre colloque. Enfin, j'ai créé l'ensemble des guides pour les utilisateur·trice·s de la plateforme Zoom : un pour les hôtes (responsables d'atelier), un pour les co-hôtes (président·e·s de séance), un pour les intervenant·e·s (panélistes) et un pour les participant·e·s (les gens qui assistent).

J'ai aussi participé à plusieurs réunions en ligne organisées par la Fédération (pendant plusieurs mois) et par la présidente.

Cette année, 17 propositions d'atelier ont été acceptées par le comité de sélection de l'APFUCC. Tous les ateliers ont été maintenus. J'en profite d'ailleurs pour remercier les responsables d'atelier de leur aimable collaboration tout au long du processus.

En tant que directrice de la programmation, j'étais responsable de l'organisation de l'Atelier 17 – Communications libres.

Nous avons trois conférences plénières au programme : Marie-Andrée Gill, écrivaine, Rachel Bouvet, professeure à l'Université du Québec à Montréal et Webster, artiste hip-hop et conférencier.

Un atelier conjoint est au programme : l'atelier 6 (« De Tanger à Samarcande. L'"Orient" des voyageuses du XIXe siècle. Une autre définition de l'altérité ») avec l'ACÉF-XIX.

La programmation comprend également l'enregistrement d'une émission de radio, dans le cadre de l'atelier 4 (« La chanson : approches littéraires »), sous la coordination de Robin Cauche et de Larry Steele.

En ce qui concerne les chiffres : Nous avons reçu 174 propositions de communication (9 de moins que l'an passé). Un total de 156 communications sont au programme (5 de plus que l'an passé). Il y a eu 11 désistements (comparativement à une dizaine pour l'an passé).

Rapport de la directrice des Public' de l'APFUCC

Préparé et rédigé par **Dominique Raymond**, le 13 mai 2021

La plaquette n° 9 *« Si nous avions une critique littéraire. » Brève anthologie de critique littéraire féminine au tournant du XXe siècle*, édité par Louis-Serge Gill a paru à la fin du mois d'avril 2021. Elle a été envoyée par voie postale, plutôt que d'être remise au Colloque annuel qui se tient, exceptionnellement, en mode virtuel. Très populaire (la moitié du stock est écoulée), c'est la première plaquette à être signée par des femmes.

Depuis la huitième plaquette, la mise en page à partir du logiciel InDesing est opérée par une graphiste professionnelle rémunérée pour cette tâche par l'APFUCC; à l'automne 2019, le Conseil d'administration de l'APFUCC a validé l'embauche d'un.e professionnelle pour la réalisation de la mise en page InDesign. Cette embauche ne constitue pas un poste permanent auprès de l'APFUCC, mais se réalise pour chaque plaquette. Cette année nous avons retenu les services, très satisfaisants, de Geneviève Richer.

Nous avons remis trois plaquettes au lauréat du prix du meilleur article 2020, Émir Delic.

Le stock des plaquettes qui était entreposé chez Sébastien Côté est maintenant chez la Directrice, Dominique Raymond. Quelques exemplaires se retrouvent chez la Présidente, Valérie Dusaillant-Fernandes.

En préparation pour la plaquette n° 9 qui devait initialement contenir un texte d'une auteure vivante, l'APFUCC a créé un contrat-type, ainsi qu'un document officialisant les Statuts des Public' de l'APFUCC ; ces documents ont été réalisés en collaboration par la direction de la collection Les Public', la présidence et la vice-présidence de l'APFUCC. Après vérification avec deux avocats, l'implication légale, le prix que cela va coûter pour l'APFUCC (au minimum 2,500$) et les nombreuses questions restées en suspens, pour l'instant, il paraît judicieux de ne plus aller de l'avant avec cette proposition du contrat-type avec des auteur.e.s vivant.e.s. Quant aux Statuts, ils sont soumis au CA et à l'Assemblée pour approbation avec une rectification qui doit être apportée au point 5 (enlever la mention au contrat-type).

Dominique Raymond tiendra son mandat jusqu'en 2022, après la publication de la 10e plaquette. Elle passera ensuite le flambeau de la direction à quelqu'un d'autre.

Proposition pour revitaliser la collection : passer en mode numérique. La direction des plaquettes a pensé proposer cette nouvelle orientation, plus économique en temps comme en argent, pour la production des plaquettes. Toutefois, elle n'ira pas de l'avant avec cette proposition, pour plusieurs raisons. D'abord, une édition numérique pourrait difficilement reproduire l'effet « soigné », avec rabats, de l'édition papier (voir la mission des Statuts). De plus, l'économie n'est pas si substantielle, car la quantité d'envois postaux que l'on a faits cette année est exceptionnelle. Finalement, une édition numérique ne permettrait pas de régler le principal problème des plaquettes : écouler le stock des invendus.

Rapport de la Représentante de l'APFUCC à la Fédération des sciences humaines et au Réseau des questions féministes et d'équité de la Fédération

Préparé et rédigé par **Joëlle Papillon**, le 11 mai 2021

Au cours de l'année 2020-2021, la Fédération a été aux prises avec plusieurs questions interreliées relevant de l'ÉDID[1]. Suite à l'incident de profilage racial lors du Congrès 2019, la Fédération a formé un comité interdisciplinaire sous la direction de Mme Malinda S. Smith (U. de Calgary) chargé de revoir les pratiques de la Fédération et de proposer des changements pour rendre le Congrès et les autres activités de la Fédération plus accessibles et équitables. Le comité a remis un rapport volumineux en avril 2021, accompagné de 43 recommandations que la Fédération s'est engagée à appliquer ainsi que d'une Charte[2]. Le rapport porte attention à l'inclusion des collègues appartenant à l'un ou plusieurs de 5 groupes en quête d'équité : les personnes racisées, les femmes, les Autochtones, les personnes LGBTQ+, et les personnes en situation de handicap. Lors de la réunion où le rapport a été présenté, l'une des membres du comité, Mme Noreen Golfman (Memorial U.), a reconnu que la Fédération avait au cours des années pris plusieurs mesures pour rendre ses activités plus équitables envers les femmes, sans toutefois déployer autant d'efforts pour les autres groupes en quête d'équité.

Le comité consultatif sur l'ÉDID rappelle qu'un engagement envers l'équité exige d'identifier les obstacles à l'accès et à l'épanouissement de certains groupes d'individus visés par des pratiques discriminatoires, et d'instaurer des mesures afin d'y remédier. Il importe de reconnaître que, sans intervention proactive, les règles du jeu ne sont pas équitables pour toutes et tous. Traditionnellement, l'excellence a été reconnue en excluant certains savoirs et méthodologies, sans égards aux principes d'inclusion et de diversité. Les auteur.e.s du rapport soulignent l'urgence de transformer la façon dont l'excellence est reconnue dans les sciences humaines, afin qu'elle soit inclusive des différentes façons de faire de la recherche et qu'elle reflète la diversité des chercheur.e.s. Par ailleurs, ils et elles affirment l'importance d'un engagement sérieux dans un processus de décolonisation des savoirs et des pratiques en sciences humaines. La décolonisation est un processus de désapprentissage de façons de faire et de penser, puis de reconstruction; elle exige de faire de la place aux personnes et aux savoirs colonisés ou anciennement colonisés.

Si l'appel à l'action s'adresse en premier lieu à la Fédération, les associations qui en sont membres sont également interpelées dans le rapport; il est attendu d'elles qu'elles s'engagent envers l'ÉDID de façon claire et concrète. Parmi les 43 recommandations émises par le comité, certaines concernent plus directement les associations savantes :

- améliorer la pratique de reconnaissance des terres autochtones (elle ne doit pas être robotique, mais être l'occasion d'une réflexion personnelle sur les obligations envers la terre et les peuples autochtones locaux);
- placer la critique du racisme anti-Noir.e.s et du colonialisme au centre des conversations;
- intégrer les principes, les politiques et les pratiques antiracistes et anticoloniales dans un plan stratégique;
- reconnaître que la décolonisation est un processus continu et qui doit être appliqué à toutes les activités;

[1] Le sigle ÉDID désigne l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation.
[2] Les documents sont disponibles en ligne : le rapport complet, le résumé du rapport, la charte.

- afficher sur le site web une politique claire de lutte contre le harcèlement, la discrimination et l'intimidation;
- élaborer un modèle de financement équitable pour les personnes appartenant à des groupes en quête d'équité, y compris des bourses et des exemptions de frais;
- éviter les séances composées uniquement d'hommes ou de personnes blanches;
- promouvoir l'utilisation d'un langage inclusif (non sexiste et non binaire);
- inviter des universitaires autochtones dans les séances plénières et mettre en valeur les savoirs autochtones;
- favoriser des visions du monde ou des systèmes de connaissances variés dans toutes les activités de recherche;
- signer la Charte sur l'équité, la diversité, l'inclusion et la décolonisation dans les sciences humaines (présentée dans la section IV du rapport du comité consultatif).

L'APFUCC incorpore déjà plusieurs principes et pratiques de l'ÉDID dans ses activités. Les deux bourses de soutien aux chercheur.e.s émergent.e.s racisé.e.s et autochtones instaurées par l'association cette année et l'invitation de conférencières et conférenciers aux expériences variées constituent des pas dans la bonne direction. Dans les prochaines années, le Bureau et le C.A. de l'APFUCC pourraient prendre en considération d'autres pratiques mentionnées dans le rapport et évaluer leur faisabilité. Certaines associations ont, par exemple, créé un programme de mentorat pour les chercheur.e.s émergent.e.s racisé.e.s ou autochtones, tandis que d'autres font des invitations ciblées auprès de chercheur.e.s BIPOC[3] afin qu'ils et elles proposent des communications et des ateliers.

Le rapport sur l'ÉDID est sorti après le retrait de la BCSA du Congrès 2021 en protestation contre les mesures insuffisantes prises par la Fédération pour faire face au racisme anti-Noir.e.s, qui a été suivi par un mouvement de boycott du Congrès 2021 auquel l'APFUCC s'est jointe. Le rapport du comité consultatif sur l'ÉDID n'aborde pas la question du boycott, mais cherche à encadrer les pratiques futures de la Fédération et de ses associations membres. Lors de la présentation du rapport le 9 avril 2021, Mme Malinda Smith a précisé que les enjeux de l'ÉDID dépassaient la Fédération et qu'ils concernaient l'ensemble des institutions. Elle a appelé chacun et chacune d'entre nous à se relever les manches et à participer à rendre la communauté des sciences humaines un milieu véritablement inclusif.

[3] Le sigle BIPOC est fréquemment utilisé pour désigner les personnes noires, racisées ou autochtones. Tiré de l'anglais, il signifie « Black, Indigenous, and People of colour ».

Rapport de la représentante de l'APFUCC à la Commission d'Amérique du Nord (CAN)

Préparé et rédigé par **Sarah Anthony**, le 13 mai 2021

Les réunions de la CAN pendant l'année 2020-2021

Réunions régulières du CA de la CAN
- Le 1er septembre 2020 sur Zoom à 16 h (heure de l'Est)
- Le 3 mars 2021 sur Zoom à midi (heure de l'Est)
- Le 13 mai 2021 sur Zoom à 11 h (heure de l'Est)

La 4e journée d'étude des associations canadiennes d'enseignants de français langue seconde (FLS)
La CAN a organisé la quatrième journée d'étude des associations canadiennes d'enseignants de FLS sur Zoom, le 11 janvier 2021 de 16 h-18 h (heure de l'Est). Plusieurs associations nationales et provinciales de FLS y étaient représentées.
Les points suivants étaient à l'ordre du jour : les actualités de la FIPF et l'effet de la pandémie sur les associations de FLS. Deux mini-conférences étaient également au programme; elles ont été présentées par Jim Murphy (L'enseignement du français en contexte virtuel ou hybride) et Isabelle Côté (Inclusion et la classe de FLS comme un espace de conversation et d'ouverture d'esprit).

*** J'ai aussi participé à l'Assemblée générale extraordinaire de la FIPF le 26 avril 2021 sur Zoom à 7 h (heure de l'Est).**

Les points les plus pertinents pour l'APFUCC découlant de ces 5 réunions

Les actualités et le rapport d'activités de la FIPF

a. Le congrès FIPF de 2021 (9-14 juillet, à Nabeul, Tunisie) se déroulera en ligne.

b. La carte internationale des professeur.e.s de français
- Elle est maintenant disponible (10 € pour les membres du réseau FIPF).
- Elle offre des réductions intéressantes (libraires, formations, hébergement, etc.).
- C'est une belle façon d'afficher son appartenance à une communauté internationale de professeur.e.s de français.

c. Le jour du prof de français
- Il y a des fonds pour les initiatives.

d. IFprofs
- La FIPF est un des partenaires d'IFprofs, un nouveau réseau social pour l'éducation en français
- Bel outil de réseautage et de partage de ressources pour les professeur.e.s de français à travers le monde

e. Les enjeux financiers de la FIPF
- La FIPF avait des enjeux financiers avant le début de la crise sanitaire mondiale qui n'ont été qu'exacerbés par celle-ci (réduction des subventions en raison de la crise et report du congrès de 2020).
- Élément déclencheur des enjeux financiers de la FIPF : Les fonds donnés par le ministère de l'Éducation nationale pour payer le salaire du secrétaire général de la FIPF ont diminué progressivement à partir de 2009. Depuis 2018, la FIPF ne reçoit plus de subvention du ministère de l'Éducation nationale et puise dans ses économies.
- Mesures prises pour pallier le problème : campagne de financement, recherche de mécénats et réduction des dépenses
- Que peuvent faire les associations → payez vos cotisations !
- Au rythme du déficit annuel actuel, la FIPF disposait, au 31 décembre 2020, exactement de deux années avant de ne plus pouvoir assurer son fonctionnement.
- La FIPF est très importante pour les pays plus défavorisés (source de formations, de congrès, de concours, de revues, etc.).
- Le président actuel, Jean-Marc Defays, ne cherche pas à se faire réélire pour un 2e mandat. Plusieurs membres du CA la FIPF souhaiteraient prendre la relève.

Projets envisagés par la CAN

- L'organisation d'un colloque des Amériques (pour définir une francophonie nord et sud-américaine)
- L'organisation d'une 5e journée d'étude (1er décembre 2021) en marge du congrès de l'ACPI

Rappel : Tout individu membre d'une association fédérée à la CAN (notamment les membres de l'APFUCC) peut avoir accès à la section membre de la FIPF. Pour de plus amples renseignements, consultez la page suivante : https://apfucc.net/fipf-can/